



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BRETAGNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Direction Régionale  
des Affaires Culturelles**  
Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par :  
Hélène PIOFFET-BARRACAND  
Gestion du Morbihan

Poste : 02 99 84 59 05  
helene.pioffet-barracand@culture.gouv.fr

Réf : SRA/ 22-1300

Rennes, le 15 juin 2022

APIJ  
67 avenue de Fontainebleau  
94270 Le Kremlin-Bicetre

A l'attention de Mme Sophie Martel

Madame,

J'ai l'honneur de vous confirmer que ce diagnostic archéologique réalisé par M. Dominique Pouille, archéologue à l'I.N.R.A.P., préalablement au projet d'établissement pénitentiaire au lieu-dit de Chapeau Rouge à **Vannes (56)**, ne donnera pas lieu à une prescription complémentaire d'archéologie préventive par Monsieur le Préfet de la Région.

En effet, la nature et l'état de conservation des vestiges mis en évidence sur ce terrain ne justifient pas la réalisation d'une opération préventive complémentaire.

En conséquence, le terrain assiette du projet de lotissement est libéré de toute contrainte archéologique.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet et par délégation,  
la Directrice régionale des affaires culturelles,  
Pour la Directrice régionale

Yves MENEZ  
Conservateur régional de l'archéologie